



# Le Tour de France de la Clause Sociale



Rencontre régionale  
Centre-Val de Loire

Jeudi 20 octobre 2022  
Lab'O, Orléans

En partenariat  
avec



Avec le  
soutien de



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



# Introduction de la rencontre régionale

# Marceau VILLARET

Elu d'Orléans Métropole et Adjoint au Maire  
de Saint Jean de la Ruelle

Introduction de la rencontre régionale

**Florence GOUACHE**

Secrétaire générale pour les affaires régionales



# Présentation du Tour de France de la clause sociale

# Présentation du Tour de France de la clause sociale

**Lucie BECDELIEVRE**

Déléguée générale de l'Alliance Villes Emploi



# Présentation du Tour de France de la clause sociale

- **Contexte** : pourquoi avons-nous mis en place ce projet ?
- **Projet porté par Alliance Villes Emploi**
- **En partenariat avec** :
  - La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
  - Le Ministère de la Transition écologique et solidaire (DHUP)
  - L'Union sociale pour l'habitat (USH)
- **Soutenu par** :
  - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
  - L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
  - La Banque des Territoires (CDC)



# Objectifs du Tour de France de la clause sociale

- **Contribuer à la meilleure prise en compte de l'insertion** dans les projets déployés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- **Intégrer la dimension "insertion" dans les projets de rénovation urbaine (PRU)** et autres grands projets menés dans les QPV
- **Développer une culture commune** à tous les professionnels intervenant dans l'écosystème de la clause sociale
- **Contribuer à la bonne réalisation des ambitions** en matière d'insertion dans ces projets, tant quantitativement que qualitativement (intégration des habitants des QPV concernés notamment)



# Programme de la rencontre régionale Centre-Val de Loire

- 10h30—11h45 **Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »**
- Nadir HAOUAT, Chargé de mission développement économique insertion emploi, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
  - Jérôme DORMOY, Chef de projet et Expert clause sociale, Alliance Villes Emploi
  - Jean-Marc DUFROIS, Directeur départemental adjoint, DDETS du Loiret
  - Kathy CROSNIER, Chef de projet Clause Sociale d'Insertion, Maison de l'Emploi, des Entreprises et du Numérique du Drouais
  - Benoit RICHARD, Chargé de mission clauses sociales, Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans
- 11h45-12h15 Questions / Réponses
- 12h15-12h30 **La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable**
- Laurence EDMEDS, Déléguée Régionale, Fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire
  - Pascal CORNIQUET, Directeur, Orléans Insertion Emploi
- 12h30-14h00 Déjeuner
- 14h00-15h00 **Atelier d'une heure au choix**
- A. Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale
  - B. Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés
  - C. Mobiliser et former les habitants des quartiers dans le cadre de la clause sociale
- 15h15-15h45 **Regards croisés sur les ateliers de l'après-midi**
- 15h30-16h00 **Clôture de la rencontre**

# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## **Nadir HAOUAT**

Chargé de mission développement économique insertion emploi, ANRU

## **Jérôme DORMOY**

Chef de projet et Expert clause sociale, Alliance Villes Emploi

## **Jean-Marc DUFROIS**

Directeur départemental adjoint, DDETS du Loiret

## **Kathy CROSNIER**

Cheffe de projet Clause Sociale d'Insertion, Maison de l'Emploi, des Entreprises et du Numérique du Drouais

## **Benoit RICHARD**

Chargé de mission clauses sociales, Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans

## Animatrice

## **Lucie BECDELIEVRE**

Déléguée générale, Alliance Villes Emploi



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Clauses sociales d'insertion : présentation des attendus de l'ANRU

### Rappel du socle législatif concernant l'insertion

Loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine \_ article 10-3

*« L'Agence nationale pour la rénovation urbaine élabore et adopte, dans les neuf mois suivant sa création, une charte d'insertion qui intègre dans le programme national de rénovation urbaine les exigences d'insertion professionnelle et sociale des habitants des zones urbaines sensibles. »*

Article modifié par la loi Lamy n°2014 – 173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

*« L'Agence nationale pour la rénovation urbaine élabore et adopte une charte nationale d'insertion, intégrant les exigences d'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le nouveau programme national de renouvellement urbain. »*



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Clauses sociales d'insertion : présentation des attendus de l'ANRU

### Rappel du socle législatif concernant l'insertion

#### Règlement général de l'Agence pour le NPNRU (article 5.2)

Dispose qu'un projet faisant appel aux concours financiers de l'Agence doit se conformer à la Charte nationale d'insertion. Il contribue ainsi à l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

#### Nouvelle charte nationale d'insertion 2014-2024 (adoptée en 2015)

Applicable aux porteurs de projets et aux maîtres d'ouvrage contractualisant avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain.

Le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage signataires des conventions de renouvellement urbain d'intérêt national et régional sont tenus d'en respecter les dispositions.



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Clauses sociales d'insertion : NPNRU – quels objectifs ?

⇒ Objectifs : visant prioritairement les publics QPV (loi n°2003\_701 et N°2014-173)



**au moins 5% des heures travaillées** dans le cadre des investissements (y compris sur la partie ingénierie)

- Objectifs définis au moment de la convention et ajustés lors du lancement des opérations en fonction du coût réel.



**au moins 10 % des heures travaillées** dans les marchés liés à la gestion urbaine de proximité

- Démarche et méthodologie définies dans la convention
- Objectifs définis en cours de convention en lien avec le projet de gestion.



**des embauches liées à l'ingénierie, le fonctionnement ou l'accompagnement du projet urbain**

- Méthodologie définie au moment de la convention pour ouvrir les recrutements liés au projet urbain à des candidats issus de QPV.



**des objectifs qualitatifs** locaux chiffrés sur tous les types d'objectifs

- Objectifs fixés au moment de la contractualisation
- Objectifs collectifs sur l'ensemble de la convention.



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Contenu obligatoire de l'article 8.2, dédié à l'insertion, de la convention pluriannuelle

### ⇒ Doit y figurer (a minima) :

- Gouvernance autour de l'insertion notamment structure opérationnelle pilote désignée
- L'ensemble des objectifs dans le respect de la Nouvelle charte nationale
- Définition des règles locales en lien avec les documents locaux (Charte locale hors NPNRU, plans d'actions, SPASER, ...)
- Les dispositions dérogatoires spécifiques au territoire en lien avec le diagnostic local de l'emploi.

### ⇒ Evolution par rapport à la contractualisation :

- Les comptes rendus des revues de projet peuvent permettre d'indiquer des évolutions dans les objectifs contractuels. Par exemple, modification du nombre d'heures due à une variation du montant de l'opération.
- Les avenants à la convention sont l'occasion d'inscrire contractuellement les évolutions de la gouvernance, des règles (calcul, publics, etc...) ainsi que de consolider l'article 8.2 si celui est insuffisant sur certains points.



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Présentation de la convention avec Orléans Métropole



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Les particularités de la convention NPNRU d'Orléans Métropole

### ⇒ Public visés :

Les clauses d'insertion visent prioritairement les publics QPV, et plus précisément sur les 10 QPV d'Orléans Métropole

Extension des critères d'éligibilités aux clauses sociales pour certains habitants des QPV :

- les jeunes pas ou peu qualifiés,
- les jeunes sans expériences professionnelles,
- les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans,
- et les publics prescrits par les organismes partenaires de l'emploi (mission locale, maisons de la réussite, conseil départemental, SIAE, association ...)

En cas d'impossibilité justifiée, il est possible de recruter des résidents d'un autre quartier, du moment qu'elles sont porteuses de l'agrément IAE.

Ouvert aux personnes habitant un foyer d'hébergement : mineur non accompagné, demandeurs d'asile (problème de localisation : CCAS)



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Les particularités de la convention NPNRU d'Orléans Métropole : les clauses souples

Possibilité pour les marchés inférieurs à 500 000 € de déroger à l'objectif de 5% de clauses sociales si aucune modalité d'application ordinaire ne semble opportune.

Alors, le maître d'ouvrage pourra valoriser, au minimum à hauteur de 1% du coût HT de l'opération, des actions bénéfiques socialement, sous réserves que les clauses sociales ordinaires soient excédentaires.

Par exemple :

- Reclassement de salariés licenciés issus des quartiers,
- Stages,
- Mise à disposition de personnels via une structure de l'ESS,
- Recours à des prestations de structures de l'ESS,
- Financements de permis,
- Sous-traitance à des bénéficiaires créateurs d'entreprises inscrits dans le dispositif des couveuses d'entreprise,
- Formation aux savoirs de bases (lire, écrire, compter, etc.) pour les salariés en emploi,
- Tous contrats d'apprentissage,
- D'informations collectives et recrutements dans les quartiers visés par le NPNRU, etc.



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Les particularités de la convention NPNRU d'Orléans Métropole : les objectifs qualitatifs

Objectif	Indicateur	Cible
Favoriser l'accès des postes de clauses sociales aux habitants des quartiers de la politique de la ville	Nombre d'habitant résidents QPV / Nombre de bénéficiaires	> 50%
Accès des publics en début de parcours d'insertion	Nombre d'heures réalisées sous contrats agréés (CTTI, CMAD-AI, CDDI, CUI, CPEC, etc...) / nombre d'heure total	> 30%
Emploi durable des bénéficiaires	Suivi à 6 et 12 mois après réalisation de la première heure de clause sociale	Sorties emplois / formations > 50% après 6 mois (et) > 40% après un an.
Montée en qualification des participants	Nombre de contrats : mois et actions qualifiantes (contrats d'alternance, formations pré qualifiantes et qualifiantes, VAE, certifications, etc...)	Part de publics bénéficiaires de ces actions > 10%
Accès de tous au dispositif	Répartition des bénéficiaires par âge, sexe et niveau de qualification	>25% de -26 ans ; >20% +50ans >20% Femmes >10% publics de niveau sup. ou égal au bac ou inscrits en alternance sur ces niveaux de qualification.



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Les coordonnées des relais territoriaux

### 18>Cher

PROMETHEE Cher



Eric MESEGUER

12 rue Maurice Roy - Technopôle Lahitolle  
18000 BOURGES  
Tél. : 09 71 00 60 07  
Mobile : 06 84 51 82 65  
clauses.sociales@prometheecher.com

Conseil départemental du Cher

Alain BOUQUIN



1, place Marcel Plaisant  
CS 30322  
18023 BOURGES CEDEX  
Tél. : 02 40 25 24 21  
alain.bouquin@departement18.fr

Commune de Vierzon

Valérie PORTEBOIS



Place de l'Hôtel de Ville  
BP 337  
18100 VIERZON  
Tél. : 02 48 71 88 90  
Mobile : 06 33 13 95 35  
valerie.portebois@ville-vierzon.fr



### 28>Eure-et-Loir

Maison des Entreprises  
et de l'Emploi de  
l'Agglomération Chartreuse



Laetitia TREMBLIN

Hôtel de Ville - Place des Halles  
28000 CHARTRES  
Tél. : 02 37 91 35 17  
Mobile : 07 85 93 28 48  
laetitia.tremblin@mee-agglo-  
chartres.fr

Maison de l'Emploi et  
des Entreprises du Drouais



Kathy CROSNIER

22/24 place Métézeau  
28100 Dreux  
Tél. : 02.37.64.37.73  
Mobile : 07.88.45.70.68  
k.crosnier@m2end.fr

### 36>Indre

Châteauroux Métropole  
DGA Cohésion sociale  
Direction Politique de la Ville  
et Vie des Quartiers



Annick CIRET

Hôtel de ville - CS 80509  
36 012 Châteauroux Cedex  
Tél. : 02 36 90 51 71  
annick.ciret@chateauroux-  
metropole.fr

### 37>Indre-et-Loire

CREPI Touraine  
Jules SICURANI  
Amandine MAINGAULT  
Pierre PETIT  
Laetitia DAGUET



6, rue du Pont de l'Arche  
37550 Saint-Avertin  
Tél. : 02 47 74 44 17 /  
Mobile : 06 68 05 41 55  
jules.sicurani@crepi-touraine.com

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Dominique GUIAVARCH  
Malika NOUR



38, rue Edouard Vaillant  
37051 Tours Cedex 1

Tél. : 02 47 31 48 12 / 06 35 27 32 95  
dguiavarch@departement-touraine.fr

Tél. : 02 47 31 48 29 / 06 71 35 83 43  
mnour@departement-touraine.fr

### 41>Loir-et-Cher

Maison de l'Emploi du Blaisois



Cécile DECAIX

15 Avenue de Vendôme  
41000 BLOIS  
Tél. : 02 54 51 94 88  
c.decaix-meb@orange.fr

### 45>Loiret

Maison de l'Emploi  
du bassin d'Orléans



Benoît RICHARD  
Maguy DESSAINT  
Arnaud SAUNIER

18 avenue de la Bolière - BP86522  
45065 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 24 18 03  
Fax : 02 38 24 18 39  
brichard@mdebassinorleans.fr  
mdessaint@mdebassinorleans.fr  
asaunier@mdebassinorleans.fr



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Table ronde « La clause sociale : de la théorie à la pratique »

## Les missions du facilitateur de la clause sociale



# Questions / Réponses

# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

**Laurence EDMEADS**

Déléguée Régionale, Fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire



la fédération  
des entreprises  
d'insertion  
CENTRE - VAL DE LOIRE

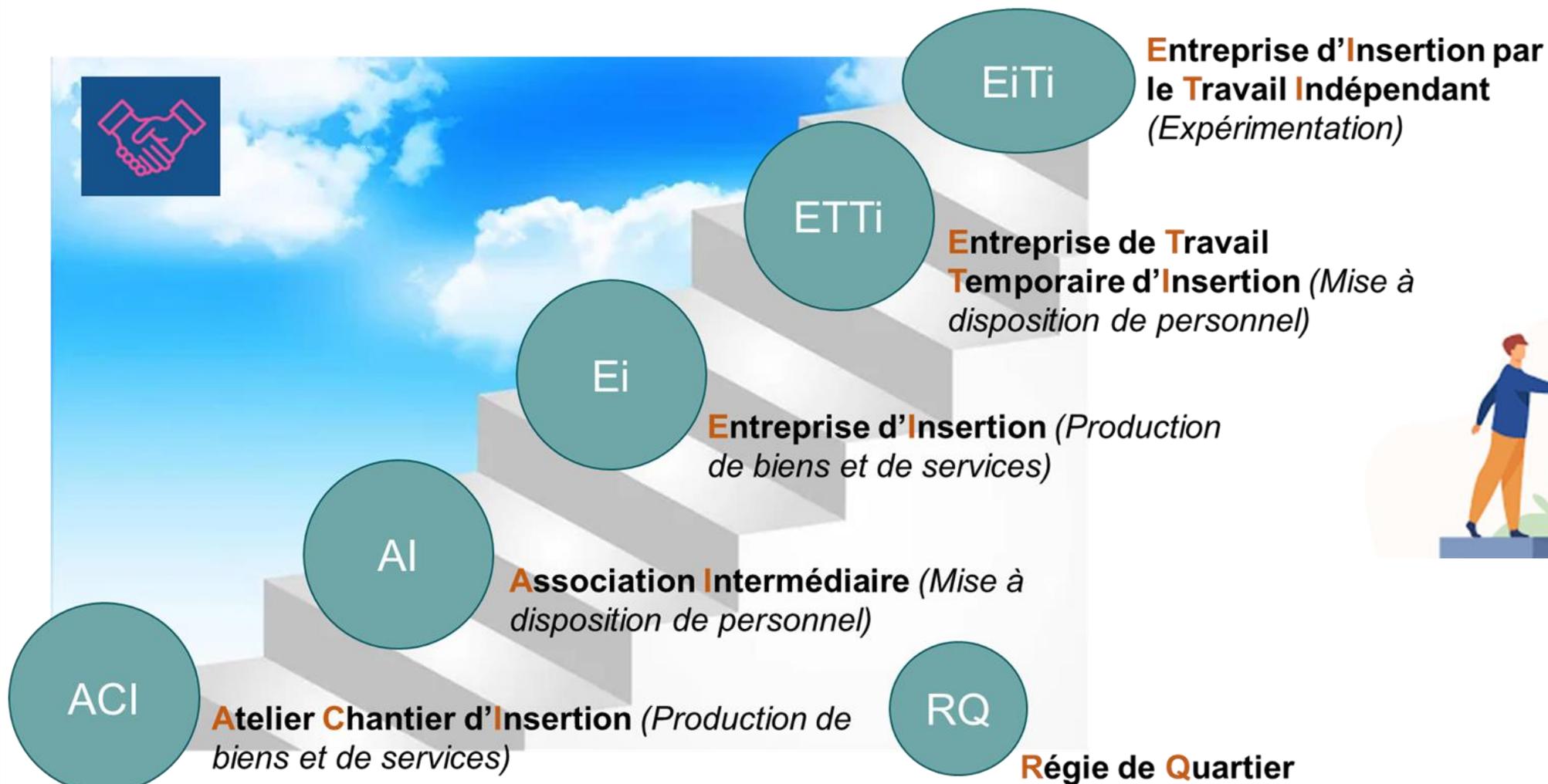
**Pascal CORNIQUET**

Directeur, Orléans Insertion Emploi



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

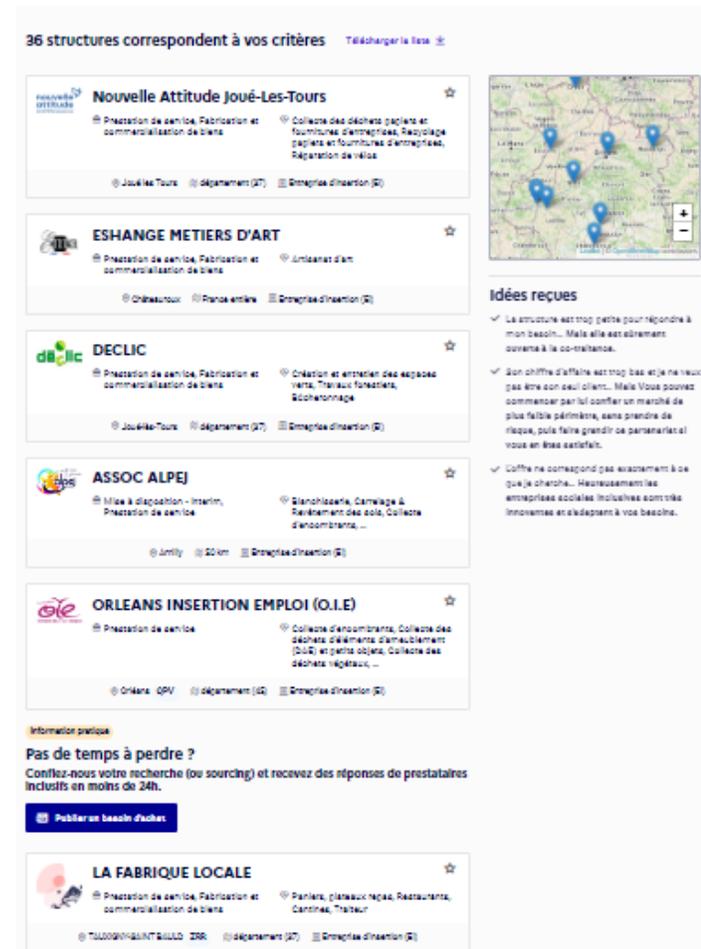
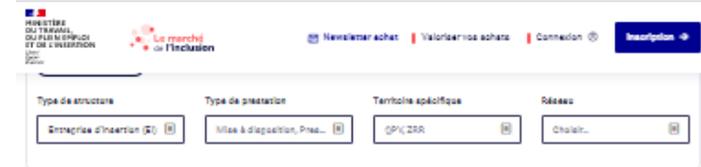
## Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

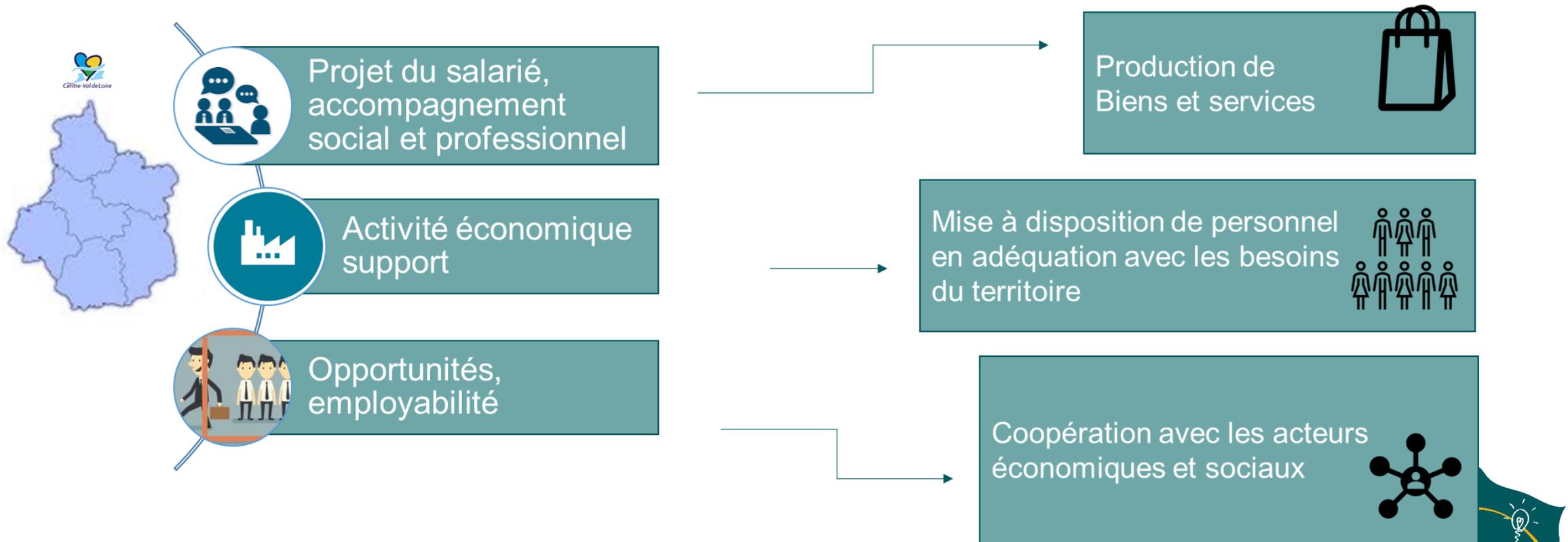
## La plateforme de l'inclusion

<https://lemarche.inclusion.beta.gouv.fr/>



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

## Contribuer au développement économique local : les missions de l'IAE, une richesse sur notre territoire



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

**Contribuer au développement économique local : les missions de l'IAE, une richesse sur notre territoire**



**Le recyclage de fenêtres**  
par les entreprises d'insertion

Un projet  **Utopreneurs**

# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

## Contribuer au développement économique local : les missions de l'IAE, une richesse sur notre territoire

### NOS ENGAGEMENTS



Recycler les fenêtres  
et leur éviter l'enfouissement



Réintroduire les matières  
dans la filière fenêtres



Créer des emplois inclusifs  
sur les territoires



### QUI SOMMES-NOUS ?

Recyfe est le premier réseau national de recyclage de menuiseries en fin de vie par les entreprises d'insertion et adaptées.

Sur **nos 23 sites**, nous proposons un service de collecte et de traitement efficace et identique sur l'ensemble du territoire.

Nos implantations :

Site Recyfe



### NOTRE OFFRE



#### Collecte

**Collecte de vos menuiseries extérieures en fin de vie**  
Nous récupérons vos fenêtres et portes en PVC, bois et aluminium, y compris fenêtres de toit et volets roulants.

**Mise à disposition de contenants**  
Nos contenants ont été développés pour une collecte préservante des huisseries selon votre type de site (magasin, déchèterie, chantier...).

**Autres solutions logistiques**  
Nous acceptons les dépôts directs sur nos sites, ainsi que les schémas de logistique reverse.



#### Traitement

**Traitement de vos menuiseries**  
Nous séparons les différents matériaux des fenêtres afin de les envoyer dans les bonnes filières de recyclage, en privilégiant toujours la boucle fermée.



#### Valorisation

**Traçabilité et transparence**  
Chaque entrée et sortie de matière sur chaque site est contrôlée : nous pouvons vous fournir un certificat de valorisation de vos fenêtres et vous tenir informé de votre impact social et environnemental

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Chaque année, 250 000 tonnes de fenêtres sont enfouies en France. L'impact environnemental est colossal : à la perte des matières premières s'ajoutent l'énergie pour produire à partir de ressources brutes et les émissions de CO2 associées.

En 2018, trois Entreprises d'Insertion se sont associées pour développer une solution de recyclage des menuiseries extérieures, valorisant toutes les matières. **De notre expérience est né un modèle économique vertueux à fort impact environnemental et parfaitement adapté à l'insertion professionnelle.**

Recyfe œuvre à l'essaimage de ce modèle local sur l'ensemble du territoire depuis 2020 : notre réseau couvre aujourd'hui 18 sites et nous avons pour ambition de doubler notre maillage dans les prochaines années.

Ensemble, nous pouvons éviter 200kT d'émissions de CO2 et créer 500 emplois d'insertion professionnelle à horizon 2030.

Nous souhaitons relever  
ce défi avec vous,



*Philippe Lerouellois*

Co-fondateur de Recyfe

[www.recyfe.fr](http://www.recyfe.fr)

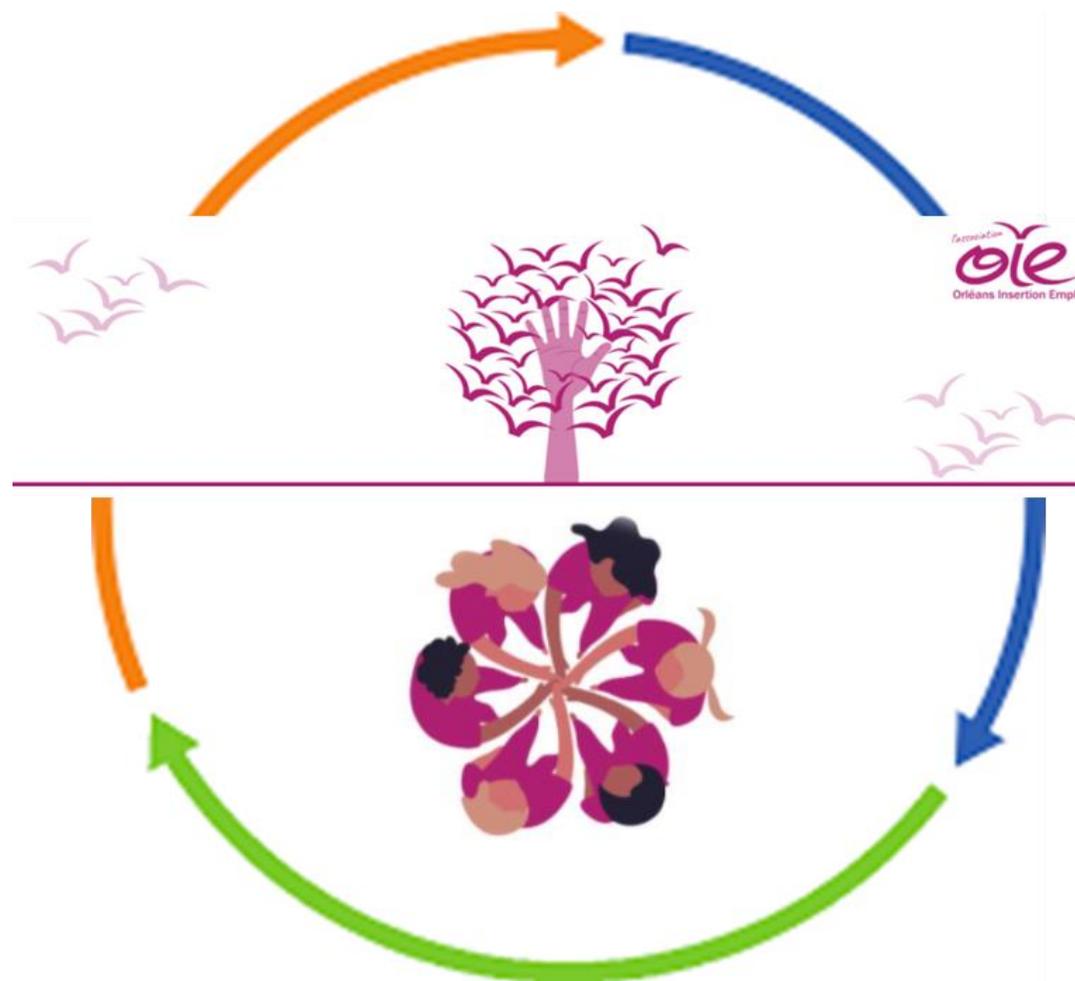


Le Tour de France  
de la Clause Sociale



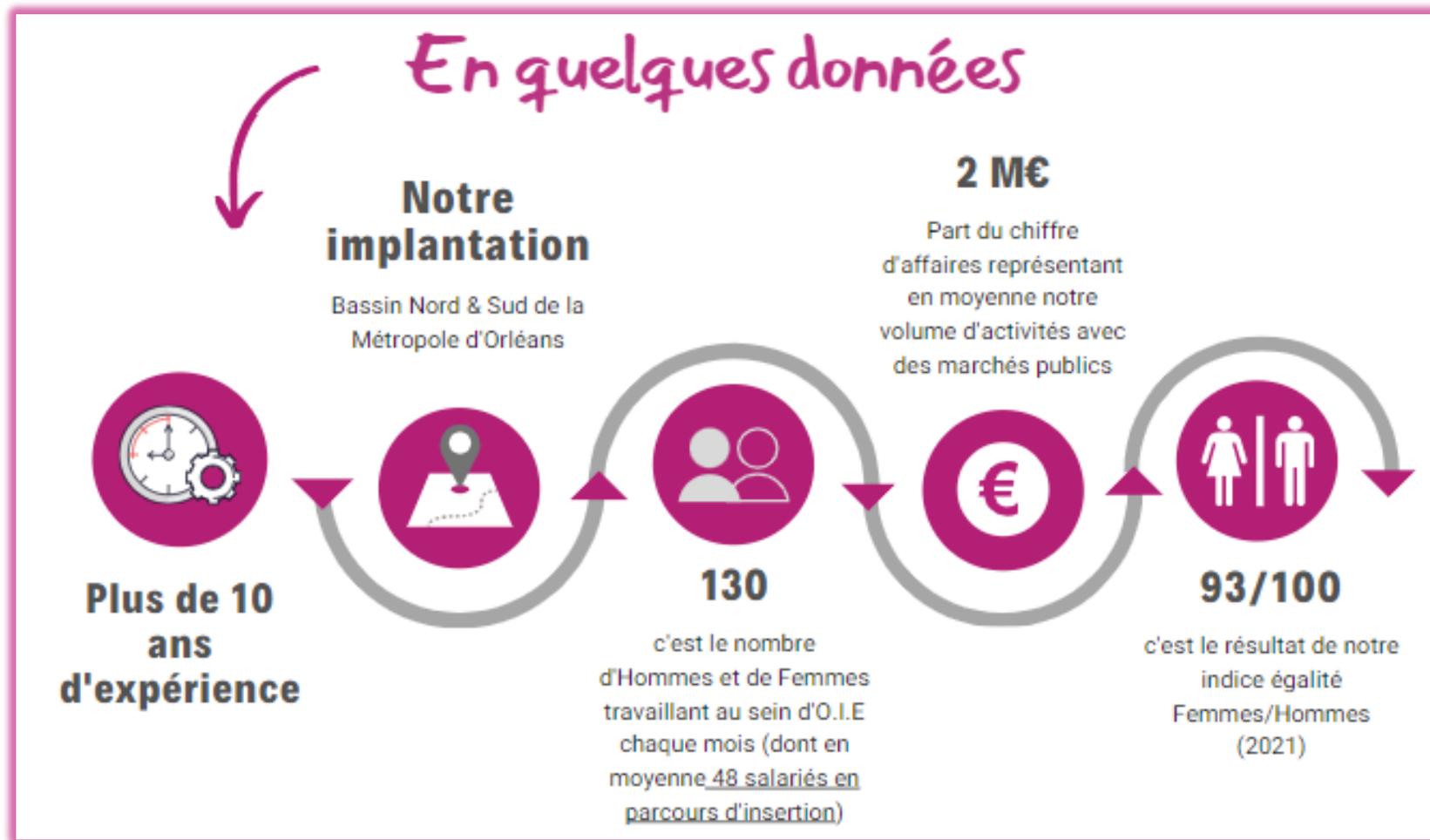
# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

## Clauses sociales d'insertion dans les marchés



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

## Clauses sociales d'insertion dans les marchés



UNE ENTREPRISE  
INCLUSIVE  
SOLIDAIRE  
RESPONSABLE



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Présentation « La place des structures de l'IAE dans la commande publique responsable »

## Clauses sociales d'insertion dans les marchés



Espaces verts



Propreté urbaine



Réparation  
Encombrants

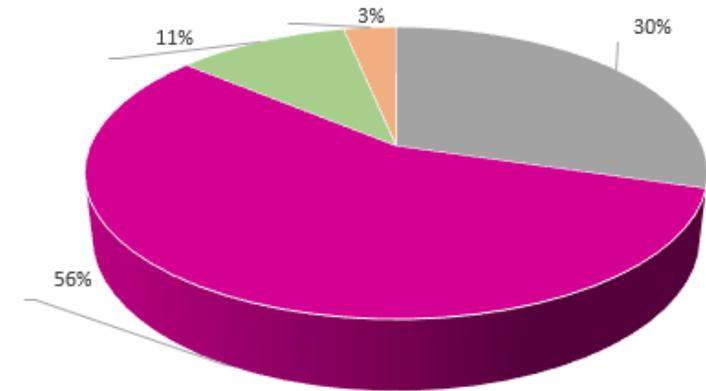


Propreté intérieure



Nettoyage  
haute pression  
LoRose

Répartition du CA prestations marchés publics et clauses sociales



- Marchés publics sans clauses sociales
- Marchés publics avec clauses sociales

- Marchés publics réservés insertion
- Prestations clauses d'insertion pour des entreprises

COOPÉRER AVEC O.I.E  
C'EST RENFORCER SON **IMPACT POSITIF**  
EN MATIÈRE D'EMPLOI, D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
ET DE **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Un moyen concret de valoriser sa R.S.E



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Présentation du programme de l'après-midi

# Programme de la rencontre régionale

14h00-15h00

## **Atelier d'une heure au choix**

### **A. Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale :**

- Myriam BILLEROT, Responsable Ressources Humaines, Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest
- Anna DOYEN, Ingénieure Travaux, Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest
- Elisabeth ABRIVAT, Chargée de mission RSE, VALOREM

### **B. Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés**

- Stéphanie PINAULT, Coordinatrice, Vinci Insertion Emploi
- Anthony MARAIS, Responsable d'affaires, Baudin Châteauneuf

### **C. Mobiliser et former les habitants des quartiers dans le cadre de la clause sociale**

- Laetitia TREMBLIN, Chargée de mission Emploi, Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'agglomération Chartraine
- Benoit RICHARD, Chargé de mission clauses sociales, Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans

15h15-15h45

## **Regards croisés sur les ateliers de l'après-midi**

- Cécile DECAIX, Facilitatrice des clauses sociales, Maison de l'emploi du Blaisois
- Maguy DESSAINT, Facilitatrice des clauses sociales, Maison de l'emploi du bassin d'Orléans
- Eric MESEGUER, Directeur des offres de services, Prométhée Cher

15h30-16h00

## **Clôture de la rencontre**

Déjeuner

# Ateliers thématiques (un au choix)

# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## **Myriam BILLEROT**

Responsable Ressources Humaines, Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest

## **Anna DOYEN**

Ingénieure Travaux, Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest

## **Elisabeth ABRIVAT**

Chargée de mission RSE, VALOREM

Animatrice

**Romane Pappalardo**

CDM Développement responsable des territoires, Alliance Villes Emploi



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest : Construction du Lycée Joséphine Baker - A Hanches dans l'Eure et Loir

Engagement marché

27 825 Heures



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest : Construction du Lycée Joséphine Baker - A Hanches dans l'Eure et Loir

## Profils

Humando

Missions ponctuelles



Action EMPLOI

2 Postes à 100%

GEIQ

2 Profils



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

**Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest : Construction du Lycée Joséphine Baker - A Hanches dans l'Eure et Loir**

## Profils

**Etam / Cadre BBCSO**

Apprenti méthode/commerce



**ESAT Vers l'autonomie**

Prestataire de recyclage

**Embauches**

3 Compagnons



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

**Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest : Construction du Lycée Joséphine Baker - A Hanches dans l'Eure et Loir**

## Avancement

**19 971 Heures à fin  
aout  
Dont 7 440 réalisées  
par nos sous-traitants**



**Le Tour de France  
de la Clause Sociale**



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM

### Elisabeth ABRIVAT

Chargée de mission RSE

Référente Clause d'insertion depuis juillet 2021 à VALOREM

Auparavant et pendant 15 ans

Responsable projet insertion et facilitatrice au PLIE des Graves en Gironde

A accompagné Valorem, en partenariat avec le CD33, en 2017, sur ses premières clauses d'insertion lors de la construction de 3 parcs photovoltaïques dans le médoc.



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : L'énergie d'agir

**Agir pour une transition énergétique solidaire avec les territoires**

**Opérateur français indépendant** en énergies renouvelables.

Depuis plus de 25 ans, VALOREM œuvre pour la **transition énergétique des territoires** et réalise les études, la conception, construction et exploitation d'installations en énergie renouvelable.



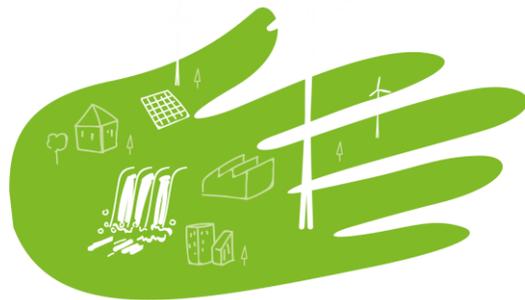
400  
collaborateurs



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : un groupe intégré

L'ÉNERGIE  
D'AGIR



01

### Développement de projets

Etudes, Obtentions des autorisations,  
Financement des projets



02

### Construction & logistique

Maîtrise d'œuvre, BOP, Transport,  
Commissioning, Démontage



03

### Conduite, exploitation & maintenance

Suivi d'exploitation, Maintenance,  
Assistance technique



Le Tour de France  
de la Clause Sociale



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : présence en France



- Au plus près des territoires
- 7 agences de développement
- 9 bases de maintenance des parcs ENR

### • Au plus près des acteurs

VALOREM est engagé au sein de la filière Energies Renouvelable.



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Accompagner la transition énergétique des territoires

01

Concertation

02

Faciliter  
l'investissement local

03

Encourager l'épargne  
citoyenne

04

Favoriser l'insertion  
professionnelle

05

Innover avec des offres  
d'électricité verte



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : une entreprise à mission

Avant la mission, déjà des actions concrètes au service des territoires

### Encourager l'épargne citoyenne

Depuis 2012 plus de 14 millions d'€ prêtés par plus de 4200 citoyens pour des projets ou parcs d'énergies vertes.

### Favoriser l'insertion professionnelle

Depuis 2017, VALOREM impose aux sous-traitants de ses chantiers photovoltaïques de réserver au moins 7 % des heures de travail à des publics en insertion

### Lutter contre la précarité énergétique

Depuis 2019 VALOREM soutient des associations ou des dispositifs locaux contre la précarité énergétique, via sa Fondation Watt For Change.



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Les Clauses d'insertion à Valorem

### ☞ **Souvent une volonté parfois une obligation**

- ☞ Volonté de la gouvernance de mettre en œuvre le dispositif sur nos parcs PV et éoliens, en construction et en exploitation
- ☞ Obligation de le mettre en œuvre sur la construction de notre siège social Cadre OIN Bordeaux Euratlantique

### ☞ **Bilan depuis 2017**

- ☞ 36 462 heures travaillées par 168 salariés sur la construction du siège et de nos parcs photovoltaïques en France
- ☞ 196% de réalisation des engagements

### ☞ **Enjeux en tant qu'entreprise à mission**

- ☞ Ancrage local et contribution au dynamisme économique des territoires
- ☞ Achats socialement responsables



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Une condition d'exécution sur tous les chantiers qui le permettent

L'entreprise sous traitante contracte un engagement avec nous sous la forme d'un document appelé « **Acte d'engagement** » annexé au dossier de consultation du CCAP.

- ✓ Elle s'engage à travers ce document à **réaliser** un nombre d'heures pré-défini à minima de 7% des heures de travail sur la construction ou la prestation et à en prouver la réalisation.
- ✓ Les résultats, tant qualitatifs que quantitatifs, du dispositif, constituent un indicateur de notre engagement social dans le bilan RSE.



Les premiers parcs photovoltaïques à l'intégrer en 2016: Brach, Sainte Hélène et Puy Bacot dans le médoc.

**VALOREM, pionnier des clauses d'insertion dans le secteur des EnR**



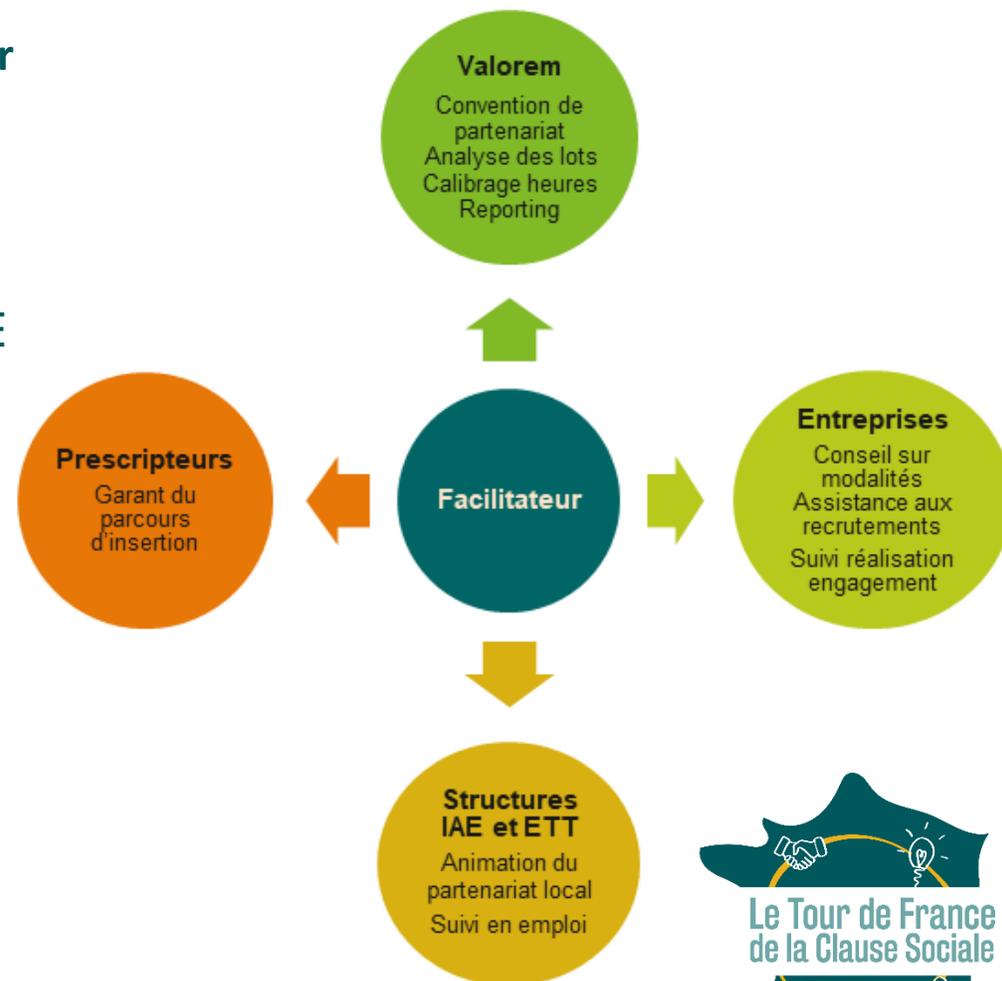
# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Accompagner l'entreprise prestataire sur le territoire

Principe : un guichet unique territorial - le rôle central du facilitateur  
(Réseau Alliance Ville Emploi)



- L'appel à une structure facilitatrice portée par une collectivité, un PLIE ou une MDE : **convention de partenariat**
- **Les spécificités techniques** permettent de fixer le nombre d'heures à réaliser
- **Le facilitateur** est au cœur de la relation entre les entreprises, les prescripteurs des publics et les structures d'insertion.



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Achats socialement responsables

### Les activités permettant le recours aux structures de l'IAE et à la clause d'insertion : ex du parc Eolien de Longueil

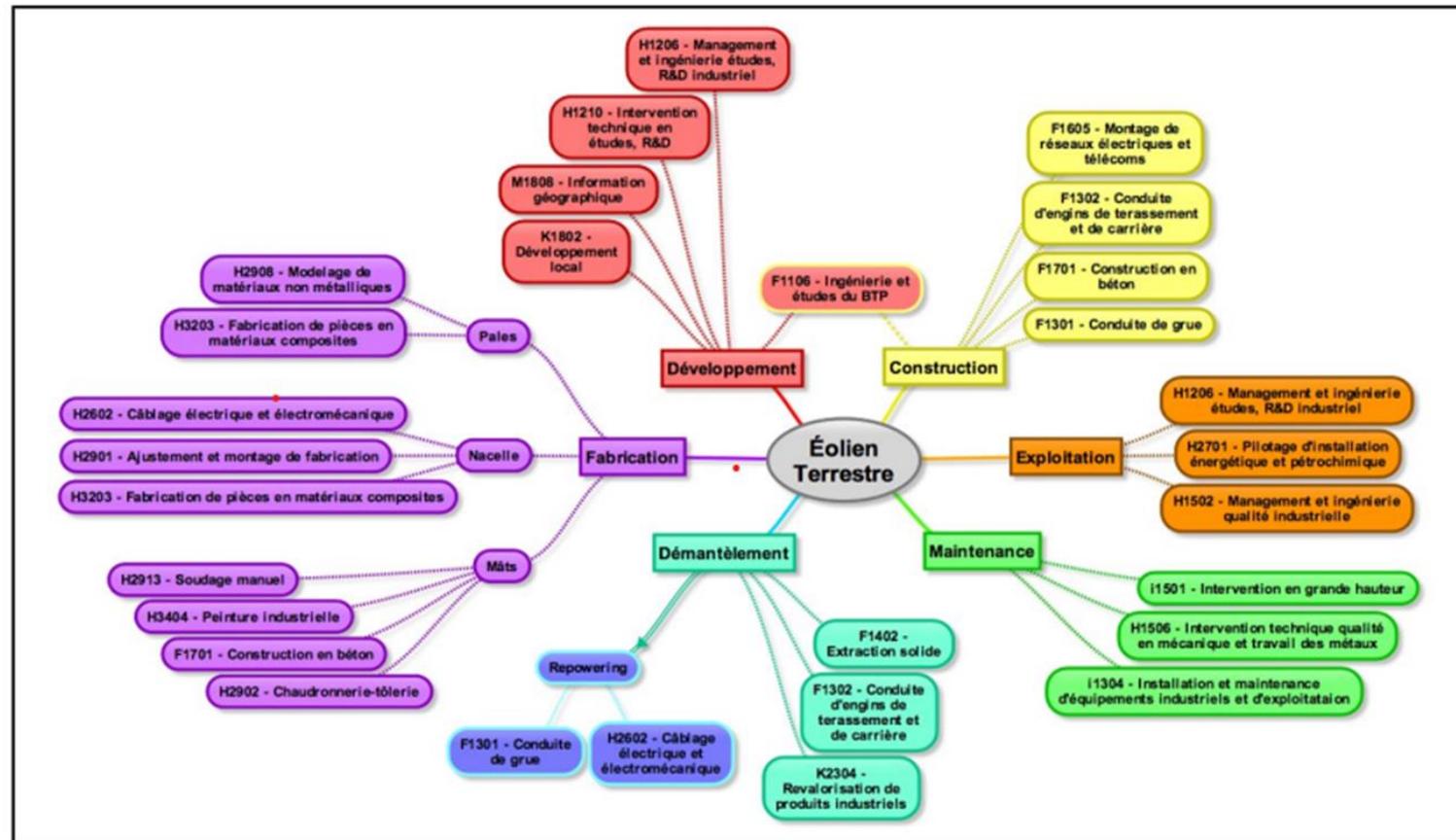
- Distribution de lettre d'info par une structure de l'IAE ou du handicap (impression, repro et distribution) notamment dans le cadre d'une bourse aux arbres sur Avremesnil, subventionnée par Valorem.
- **VRD / GC** : Fondation béton/coulage du béton – coffrage
- **PDL** : à voir avec eux pour la partie fabrication en usine
- **Gardiennage** : à voir avec le turbinier
- **Entretien de la base vie** : 2 h d'entretien toutes les semaines – pris en charge par le lot VRD
- **Entretien EV du site** : le site est en pleine campagne et ne devrait pas nécessiter un entretien EV spécifique, à voir si plantations de haies, montage et démontage de clôtures sont prévus
- **Montage assemblage structure**: possibilité de valoriser des embauches de salariés éligibles au dispositif et dont les heures seraient mutualisées sur plusieurs chantiers (à valider avec turbinier et facilitatrice) - des offres en alternance pour l'agence d'Amiens
- *A noter pour info:*
- **Réseaux électriques** : la solution de câblage et de pose de réseaux retenue est très mécanisée et rapide, difficile de réserver des heures à l'occasion de ce chantier.



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Achats socialement responsables

### 14 - Cartographie des métiers de la filière de l'éolien terrestre



# Atelier A : Diversifier les marchés et les publics concernés par la clause sociale

## Groupe VALOREM : Achats socialement responsables



**Elisabeth ABRIVAT**

Chargée de mission RSE

Référente clause insertion

Agence de Bègles

[Elisabeth.abrivat@valorem.com](mailto:Elisabeth.abrivat@valorem.com)

Tél. +33 (0)5 56 49 42 65

Mob. +33 (0)6 22 52 43 63



# Atelier B : Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés

**Stéphanie PINAULT**

Coordinatrice, Vinci Insertion Emploi

**Anthony MARAIS**

Responsable d'affaires, Baudin Châteauneuf

**Animateur**

**Jérôme DORMOY**

Chef de projet et Expert Clause sociale Alliance Villes Emploi



# Atelier B : Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés - ViE



&



## Qui sommes-nous ?

- Filiale du groupe VINCI créée depuis 2011
- Un vingtaine de collaboratrices présentes sur toute la France
- Notre mission : être une passerelle entre les filiales du groupe et nos clients, avec le monde de l'économie sociale et solidaire

## Notre lien : l'insertion et l'emploi

- Les différents étapes sur un projet soumis à la clause sociale :
- Identification des besoins des entreprises et recrutement des profils :
  - ViE : travail de sourcing, diffusion des fiches de postes, préparation des fiches de positionnement, investigation auprès des personnes ne correspondant pas aux publics visés par les CCAP, mais rencontrant des difficultés (sans revenu, inscription PE, sans logement, ...)
  - MDEBO : validation éligibilité des candidats au regard du CCAP ou sur justificatifs de freins sociaux identifiés
- Les reportings :
  - ViE à destination des entreprises accompagnées
  - MDEBO à destination des Maîtrises d'Ouvrage
  - Consolidation des données : ces consolidations lors de points réguliers sont importantes afin d'éviter des écarts et des retards, surtout sur des projets d'envergure avec des délais d'exécution importants
  - Suite de parcours des publics
- Echanges sur des idées innovantes, des évènements, ...



# Atelier B : Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés - ViE



## Exemple de collaboration : Chantier du MOBE – ORLEANS : Engagement contractuel : 10 000 h – heures réalisées : 11 658 h

- Travail collaboratif
- Rappel des coordonnées de la MDEBO aux sous-traitants et procédures
- Identification des besoins des entreprises et diffusion des fiches de postes
- Mise en relation des entreprises avec les SIAE locales : A2i, HUMANDO
- Conseils sur formation en alternance : embauche directe et GEIQ BTP 45
- Présentation des centres de formations locaux et CESAME (Centre de formation interne VINCI Construction)
- Mobilisation des fournisseurs (locations de matériel, tri des déchets et achats de matériaux)
- Mobilisation des bureau d'études et architectes
- Parcours sur le chantier : 4 personnes intervenues pour plusieurs entreprises : de la démolition ou manutention à la plomberie, pose de parquets, électricité, cloisons doublages
- Suite de parcours : 1 CDI suite à contrat pro – 1 mission intérim insertion dans filiale VINCI Energies – 1 mission en nettoyage de base vie sur autre chantier SOGEA Centre
- Accompagnement du public (montée en compétences, social, administratif, ...)



Du fév 2019  
au nov 2020



62 salariés



# Atelier B : Mobiliser les entreprises et intégrer la clause sociale dans les marchés privés

Baudin Châteauneuf



© Photographies Christophe Lorsch



# Atelier C : Mobiliser et former les habitants des quartiers dans le cadre de la clause sociale

## **Laetitia TREMBLIN**

Chargée de mission Emploi, Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'agglomération Chartraine

## **Benoit RICHARD**

Chargé de mission clauses sociales, Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans

Animatrice

**Lucie BECDELIEVRE**

Déléguée générale de l'Alliance Villes Emploi



# Regards croisés sur les ateliers de l'après-midi

# Regards croisés sur les ateliers de l'après-midi

## **Cécile DECAIX**

Facilitatrice des clauses sociales, Maison de l'emploi du Blaisois

## **Maguy DESSAINT**

Facilitatrice des clauses sociales, Maison de l'emploi du bassin d'Orléans

## **Eric MESEGUER**

Directeur des offres de services, Prométhée Cher

Animatrice

**Romane Pappalardo**

CDM Développement responsable des territoires, Alliance Villes Emploi



# Clôture de la rencontre régionale

## Clôture de la rencontre régionale

**Lucie BECDELIEVRE**

**Déléguée Générale, Alliance Villes Emploi**





# Le Tour de France de la Clause Sociale



**Merci à toutes et  
à tous !**

En partenariat  
avec



Avec le  
soutien de



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

